Arrêt du Tribunal (quatrième chambre) du 16 novembre 2011 — Fardem Packaging/Commission

(affaire T-51/06)

« Concurrence — Ententes — Secteur des sacs industriels en plastique — Décision constatant une infraction à l'article 81 CE — Amendes — Gravité de l'infraction — Circonstances atténuantes — Coopération durant la procédure administrative »

1. *Concurrence — Ententes — Accords et pratiques concertées constitutifs d'une infraction unique — Entreprises pouvant se voir reprocher l'infraction consistant à participer à une entente globale — Critères — Obligation pour la Commission de spécifier, dans sa décision, l'infraction par entreprise et par pays — Absence (Art. 81, § 1, CE) (cf. points 42-45)*

2. *Concurrence — Amendes — Montant — Détermination — Critères — Parts de marché détenues par l'entreprise concernée — Pouvoir d'appréciation de la Commission (Art. 81, § 1, CE ; règlement du Conseil nº 1/2003, art. 23 ; communication de la Commission 97/C 372/03) (cf. points 54-59)*

3. *Concurrence — Amendes — Montant — Détermination — Critères — Marge d'appréciation réservée à la Commission — Élévation du niveau général des amendes (Art. 81, § 1, CE ; règlement du Conseil nº 1/2003, art. 23) (cf. points 67, 69)*

4. *Concurrence — Amendes — Montant — Détermination — Répartition des entreprises concernées dans différentes catégories — Conditions — Respect du principe d'égalité de traitement — Respect du principe de proportionnalité (Art. 81, § 1, CE ; règlement du Conseil nº 1/2003, art. 23) (cf. points 77-78)*

5. *Concurrence — Amendes — Montant — Détermination — Circonstances atténuantes — Participation prétendument sous contrainte à des réunions d'entreprises ayant un objet anticoncurrentiel — Absence d'intention de restreindre la concurrence — Élément non pertinent (Art. 81, § 1, CE ; règlement du Conseil nº 1/2003, art. 23) (cf. points 95-100)*

6. *Concurrence — Amendes — Montant — Détermination — Non-imposition ou réduction de l'amende en contrepartie de la coopération de l'entreprise incriminée — Nécessité d'un comportement ayant facilité la constatation de l'infraction par la Commission — Pouvoir d'appréciation de la Commission — Limites — Respect du principe d'égalité de traitement (Art. 81, § 1, CE ; règlement du Conseil nº 1/2003, art. 23 ; communication de la Commission 96/C 207/04) (cf. points 145-148)*

Objet

Demande d'annulation de la décision C (2005) 4634 final de la Commission, du 30 novembre 2005, relative à une procédure d'application de l'article 81 [CE] (Affaire COMP/F/38.354 — Sacs industriels), concernant une entente sur le marché des sacs industriels en plastique, ainsi qu'une demande tendant à la réduction de l'amende infligée par ladite décision à la requérante.

Dispositif

1) Le recours est rejeté.

2) Fardem Packaging BV est condamnée aux dépens.